Procès-verbal de l'Assemblée générale de la LpJ
Le 4 juin 2024 – Ligue pulmonaire Jurassienne, Glovelier – 20h00

Présents : cf. liste de présences en annexe

Excusés : Commune Le Bémont, Commune de Bonfol, Commune des Breuleux, Commune de Cornol, Commune de Courgenay, Commune de Courrendlin, Commune de Courroux, Commune de Courtedoux, Commune de Delémont, Commune les Genevez, Commune de Mettembert, Commune de Muriaux, Commune du Noirmont, Commune de Porrentruy, Commune de Soyhières, Commune de Vendlincourt

Fondation O_2, Service de la Santé, Croix-Rouge Suisse Jura, Mme Prélaz Monia, Mme Beuret Maryline, Mme Baume Loriane,

Dr Brossard, membre du comité

Le président ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il demande ensuite s'il y a des modifications à apporter à l'ordre du jour. Comme ce n'est pas le cas nous passons au point 1.

1. Ouverture de la séance, approbation de l'ordre du jour et nomination des scrutateurs

Nous passons maintenant à la nomination du scrutateur respectivement des deux scrutateurs : il s'agit de Choffat Thérèse, référente tuberculose, et François-Xavier Migy, membre du comité.

L'assemblée approuve la nomination des deux scrutateurs.

2. PV assemblée générale du 30 mai 2023 (à télécharger) : approbation

Le PV de l'AG 2023 est soumis à approbation. Il n'y a pas de remarque particulière et le PV est accepté avec remerciements à sa rédactrice, Mme Cléa Voisard.

3. Rapport d'activités 2023 : présentation et approbation

Le rapport annuel a été distribué aux membres de l'AG en début de séance et la directrice, Mme Zoé Dubois, présente les points forts contenus dans ce document.

L'année 2023 a été un passage de relais dans les meilleures conditions entre les deux directrices, la directrice sortante Mme Ariane Hanser et la nouvelle directrice Mme Dubois Zoé.

Cette première année a été remplie de doutes pour Mme Dubois, mais celle-ci est fière de tout ce qui a pu être entrepris. Plusieurs modifications ont été apporté au sein de la LpJ, afin de promouvoir sa visibilité au sein de notre canton.

Une grande avancée a été la digitalisation afin d'être plus efficient dans nos tâches notamment ne pas devoir repasser à la Ligue après une journée de travail en introduisant les données via une tablette directement dans le dossier du patient. Et dans la continuité, une réorganisation géographique a eu lieu en essayant de respecter le lieu de résidence de l'infirmière. Les patients, surtout dans le milieu rural, apprécient d'avoir une infirmière référente ; ils ressentent un sentiment d'être « pris en charge ou pris en soin ».

La nouvelle loi sur la protection des données a entraîné une augmentation du travail administratif au sein de notre institution.

Plusieurs défis nous attendent pour 2024 :

- La stratégie et la vision pour l'avenir doivent être basées sur les soins infirmiers pour les patients.
- Création d'un poste de physio dans nos locaux pour l'amélioration du suivi de nos patients BPCO.
- Améliorer le soutien à l'autogestion du patient.
- Amélioration de notre prise en charge en développant le conseil psychosocial. Ce conseil est subventionné en partie par l'OFAS.

La qualité doit être au centre de nos préoccupations quotidiennes ; il y a une forte concurrence dans notre domaine et même si notre but est non lucratif, il faut créer de la durabilité.

Il est important actuellement d'assurer d'autres prestations afin de décharger le médecin et de veiller à notre pérennité.

Mme Dubois remercie le comité ainsi que tout le personnel qui s'attèle au bon fonctionnement de la LpJ.

Le rapport d'activités 2023 est soumis pour approbation.

C'est à l'unanimité que le rapport d'activités 2023 est accepté.

4. Bilan et Comptes 2023 + Annexe aux comptes 2023 : présentation

A la lecture des comptes, il apparaît un bénéfice de CHF 129'475.65 qui vient clôturer l'année 2023.

Bilan :

Au niveau des immobilisations corporelles, nous avons une grande augmentation d'appareils concentrateurs. En effet, lors de l'année 2023, beaucoup de patients ont eu besoin d'oxygène et nous avons donc dû acheter des concentrateurs supplémentaires. Inversement, nous avons fait beaucoup moins d'achats CPAP étant donné que nous avions un grand stock d'appareils à écouler.

Le programme Respigo est en bout de course, il n'y aura plus de grandes améliorations de celui-ci, le compte 17010 diminuera donc progressivement chaque année.

Compte de résultats :

En 2023, nous avons eu une augmentation des locations d'appareils de CHF 70'000 liée à une forte demande de prise en charge par rapport à l'année 2022.
Nous pouvons également remarquer une augmentation importante des ventes d'appareils et d'accessoires.
Du côté des charges, nous avons eu beaucoup plus d'achats d'oxygène liquide dû à la facturation par remplissage qui était auparavant en location. Cela nous coûte désormais plus cher mais nous refacturons également plus aux caisses-maladie. L'un dans l'autre nous n'y perdons rien

Mme Voisard évoque ensuite l'annexe aux comptes 2023 puis demande s'il y a des questions.

Comme ce n'est pas le cas, nous passons au point 5.

5. Rapport de l'organe de révision et approbation des comptes 2023

L'organe de révision, à savoir la fiduciaire Gigandet aux Breuleux, est représenté par M. Gigandet lui-même. Ce dernier donne lecture du rapport de révision qui était disponible en téléchargement sur notre site internet.

Aucune question n'est formulée sur ce document, nous passons donc à l'approbation des comptes et bilan 2023 ainsi que du rapport de révision 2023.

L'assemblée approuve à l'unanimité les comptes et bilan 2023 et le rapport de révision 2023.

6. Budget 2024 : présentation et approbation

La directrice Mme Zoé Dubois présente le budget 2024.

Au niveau des produits d'exploitation : nous avons une augmentation prévisionnelle des produits par rapport au budget 2023 notamment au niveau des revenus locatifs d'appareils et des accessoires. En effet, nous ne savions pas exactement l'année passée quelle serait la baisse prévue dans ces comptes par suite des modifications des caisses-maladie sur les locations. Actuellement, nous sommes agréablement surpris et pouvons donc revoir cette rubrique à la hausse pour 2024.

Au niveau des charges d'exploitation : nous avons une baisse prévisionnelle au niveau salarial, compte 50000.

Charges administratives : notre imprimante a connu de nombreux soucis, nous n'avions pas de contrat de service et la réparation était trop onéreuse. Nous avons désormais opté pour un nouvel appareil assorti d'un contrat de location et de service auprès d'une entreprise de la région. Ce contrat comprend les interventions en cas de pannes, les pièces de rechange et les consommables. Le compte a donc été revu à la hausse.

Compte 65030 abonnements, contributions : pour donner suite aux nouvelles mesures de la loi sur la protection des données, nous avons fait un abonnement HIN pour la LpJ afin que nos mails soient encore mieux protégés.

Vaccination : le compte de vaccination est revu à la baisse car le mandat de la vaccination se terminera le 31 juillet 2024. Nous avons donc provisionné six mois au lieu de douze.

Entretien immeuble : il est décidé en séance de comité de ne pas mettre le rajout de CHF 36'000.00 des panneaux solaires dans le compte immeuble car il ne doit pas concrètement faire partie du budget. Afin que celui-ci apparaisse quand même, il a été introduit à la fin du budget après le bénéfice prévisionnel.

Le comité a décidé d'accorder le renchérissement salarial au personnel.

Le budget présente un bénéfice prévisionnel de CHF 100'000.-

Le budget 2024 est approuvé par l'ensemble des membres de l'Assemblée.

7. Divers

M. Minger remercie le personnel, la directrice et les membres du Comité avec qui il œuvre depuis une année. Il clôt l'assemblée et invite les membres à partager une collation.

Fin de la séance : 20h30

Au nom de la Ligue pulmonaire Jurassienne :

Christian Minger
Président

Zoé Dubois
Directrice

Glovelier, le 04.06.2024